



COMMISSION DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS DE L'OCEAN INDIEN

## COMMISSION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE L'OCEAN INDIEN



### PROCÈS VERBAL N°47 COMITÉ DES EXPERTS

07 et 08 décembre 2009  
Djibouti Palace Kempinski  
République de Djibouti

#### **Président de séance :**

- M. Eric ARNEPHIE ; Seychelles

#### **Rapporteur :**

- M. Said Ali HOUSSEIN ; Djibouti

#### **Délégation des pays membres**

##### **Comores**

- M. Soilihi Moumini, expert jeunesse
- M. Oussouf Soilihi, expert sport

##### **Djibouti**

- M. Wahib Hamadou, correspondant national CJSOI
- Mlle Aslie Mouhoumed, expert jeunesse
- M. Robleh Djibril, expert sport

##### **Madagascar**

- M. Solo RAJAONARIVELO, expert jeunesse
- M. AHMAD, expert sport

## **Maurice**

- M. Nayen Koomar BALLAH, expert et chef de délégation
- M. Novin GAYA, expert sport

## **Mayotte**

- M. Bruno PROCHASSON, expert et chef de délégation

## **Réunion**

- M. Jean Paul Russeil, expert jeunesse et chef de délégation
- Mme Catherine PAOLI, expert sport

## **Seychelles**

- M. Michel SAVY, expert jeunesse
- M. Alain VOLCERE, expert sport

## **CJSOI**

- M. Ram LOLLCHAND, secrétaire général

## **Ouverture**

Mr Kamil Mohamed Kamil, secrétaire général du Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Loisirs et du Tourisme de la République de Djibouti, a souhaité la bienvenue aux délégués à qui il a fait part de la fierté de son pays d'abriter la réunion des experts ainsi que celle des ministres de la CJSOI.

Il s'est dit convaincu que les résultats des travaux seront fructueux et permettront aux ministres de prendre les décisions pertinentes et déterminantes pour les actions futures de la CJSOI .

Enfin, il a déclaré ouverte la réunion des experts organisée à l'occasion de la 24<sup>ème</sup> session ministérielle de la CJSOI.

## **Ordre du Jour**

### **I- Adoption de l'ordre du jour**

Djibouti souhaite ajouter à l'ordre du jour une intervention sur sa participation aux actions de la CJSOI ; ce point est inscrit dans les questions diverses.

De même le secrétaire général propose que la question de la participation des CTS de La Réunion soit traitée en questions diverses.

Avec ces modifications l'ordre du jour est adopté.

### **II- Actions découlant du procès verbal de la réunion des experts à l'Ile de La Réunion en avril 2009**

Le secrétaire général de la CJSOI reprenant le procès verbal de la réunion du 21 avril 2009 fait le point sur les actions conduites ou en cours :

- la création du site web de la CJSOI ainsi que les rapprochements convenus entre CJSOI et CIJ feront l'objet d'un point lors de la réunion ministérielle,
- le stage de lutte financé par la CONFEJES a été maintenu à Maurice dans la mesure où il était programmé,
- concernant les difficultés constatées parfois pour obtenir des visas afin de se rendre à Mayotte il est rappelé la nécessité de faire les démarches au moins quinze jours avant le voyage,
- le bilan des 6èmes jeux qui se sont tenus aux Seychelles fera l'objet d'un film présenté lors de la réunion ministérielle,
- le logo des 7èmes jeux prévus à La Réunion a fait l'objet d'un concours ; il a été diffusé à tous les pays membres,
- la candidature des Comores pour accueillir les 8èmes jeux de la CJSOI fera l'objet d'un point lors de la réunion ministérielle,
- le secrétariat général, suite à la demande des différents pays, a joint une comptabilité analytique pour 2008; elle figure en

annexe dans les documents de la présente réunion des experts.

### **III- Bilan des actions de la CJSOI (avril à novembre 2009)**

Pour chacune des actions le pays organisateur présente un rapport écrit et le commente en séance.

#### **1- Rencontre des représentants des Conseils des jeunes, La Réunion (mai 2009) :**

Compte rendu remis en séance en attirant l'attention sur les 5 propositions d'actions formulées par les jeunes.

#### **2- Mise en place d'outils d'évaluation des capacités physiques et détection des jeunes talents, Comores (juin 2009) :**

Stage financé par la CONFESJES.

#### **3- Tournoi de Handball, La Réunion (juillet 2009) :**

Il est rappelé à cette occasion la nécessité de veiller en permanence à l'encadrement des jeunes en dehors des compétitions.

#### **4- Séminaire de formation sur l'APC, Seychelles (juillet 2009) :**

Organisé avec l'appui financier et technique de la CONFESJES, au cours duquel quatre recommandations ont été formulées.

#### **5- Stage et tournoi de lutte, Maurice (juillet/Août 2009) :**

Organisé avec l'appui de la CONFESJES et la Fédération internationale de lutte ce stage a mis en évidence les progrès réalisés dans ce sport. Il a été souhaité, si ce type d'action était

poursuivi, qu'une attention particulière soit apportée auprès des pays où cette discipline n'est pas encore développée.

#### **6- Tournoi de volley-ball, La Réunion (Août 2009) :**

Lors de cette rencontre un jeune joueur a été blessé nécessitant une intervention médicale d'urgence. Cet accident met en évidence la nécessité que les participants mineurs aux actions de la CJSOI soient systématiquement munis d'une autorisation parentale d'intervention médicale en cas d'urgence.

Le représentant de La Réunion a, dès lors, proposé une fiche médicale type ; celle-ci a été adoptée dans son principe ; elle devra faire l'objet de quelques modifications afin d'être utilisée dès 2010 pour les actions de la CJSOI.

Les pays membres sont invités, par le secrétaire général, à faire part de leurs observations sur cette fiche avant le 15 février 2010.

Cet incident soulève également la question de l'assurance des participants aux actions. Les principes suivants sont rappelés :

- obligation pour le pays organisateur d'une action de prendre à sa charge les frais médicaux urgents occasionnés sur place dans les hôpitaux publics
- obligation pour le pays qui envoie des jeunes de prévoir, en cas de besoin une assurance pour leur rapatriement sanitaire.

#### **7- Formation sur les modalités d'intervention des responsables sportifs, Seychelles (septembre 2009)**

#### **8- Formation à l'éducation à l'environnement Mayotte (septembre 2009) :**

Ce stage s'est déroulé dans de bonnes conditions. Toutefois l'objectif initial, à savoir la création d'un réseau d'échange et

d'expertise, n'a pas pu être complètement réalisé compte tenu de l'expérience de la majorité des participants.

**9- Formation sur la lutte contre la violence, Madagascar (octobre 2009) :**

Action financée par la CONFESJES.

**10) Stage de perfectionnement des dirigeants sportifs féminins, Seychelles (novembre 2009) :**

Organisé avec l'appui financier de la CONFESJES

**IV- Présentation du programme 2010 de la CJSOI (précision des périodes de réalisation par les pays d'accueil / organisateurs**

**1) Réunion des coordonateurs nationaux du FIJ (Seychelles) :**

Reportée en février 2010, financement CONFESJES, un participant par pays et invitation du président de l'association des jeunes entrepreneurs de l'Océan Indien.

**2) Formation des responsables d'associations et centres de jeunesse (Djibouti) :**

Cette action est retenue comme action nationale avec un expert proposé par la CJSOI qui financera son transport international.

**3) Création d'un journal virtuel (Seychelles) :**

Les Seychelles sont invités à préciser d'ici février 2010 les objectifs de l'action ainsi que les profils des participants. Ce stage est prévu en mars 2010.

- 4) ***Clubs CONFÉJES Athlétisme (Maurice) :***  
Action à programmer en partenariat avec la CONFÉJES.
- 5) ***Réunion des experts de la CJSOI : 13 au 15 avril 2010 à Maurice***
- 6) ***Formation d'éducateurs en Rugby à 7 (Mayotte) :***  
Projet remis en séance ; du 4 au 11 mai 2010.
- 7) ***Formation sur la préparation physique des athlètes (Madagascar) :***  
Demande de financement transmise à la CONFÉJES.
- 8) ***Formation à l'organisation de grands événements sportifs (Comores) :***  
Demande de financement transmise à la CONFÉJES.
- 9) ***Stage de Formation d'animateurs de Centre de Jeunesse (Seychelles) :***  
Stage à caractère régional, du 06 au 10 juillet 2010
- 10) ***Stage de perfectionnement des cadres sportifs féminins en amont des jeux de la CJSOI (Réunion) :***  
Demande de financement transmise à la CONFÉJES, toutefois la date et le lieu du stage seront revus par le secrétaire général.
- 11) ***Regroupement des Chefs des délégations des jeux de la CJSOI (Réunion) : 27 au 29 juillet 2010***
- 12) ***Formation du personnel médical pour les jeux de la CJSOI (Réunion) : 21 juillet 2010***
- 13) ***7<sup>ème</sup> Jeux de la CJSOI (Réunion) 30 juillet au 06 août 2010***

**14) Réunion ministérielle de la CJSOI (Réunion) 02 et 03 août 2010 (à confirmer)**

**15) Formation en ingénierie de formation (Maurice) :**  
Demande de financement présentée à la CONFESJES.

**16) Formation d'animateurs au montage de projet en éducation à l'environnement et au développement durable (Mayotte) :**  
Projet remis en séance ; septembre 2010.

**17) Formation des éducateurs pairs (Maurice) :**  
Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

**18) Stage de formation des cadres sportifs handisport (Madagascar) :**  
Demande de financement présentée à la CONFESJES.

**19) Tournoi de boxe masculin (Seychelles) :** du 11 au 18 décembre 2010.

**20) Célébration de la journée des jeunes de l'Océan Indien (tous les pays)**

**21) Stage de formation d'éducatrices de football féminin (Mayotte) :**  
Projet remis en séance ; du 18 au 23 octobre 2010.

**22) Séminaire des jeunes entrepreneurs de l'Océan Indien : Maurice (dates à proposer)**



## **V et VI- Communication de La Réunion sur les 7<sup>èmes</sup> Jeux de la CJSOI**

De nouveaux règlements généraux et règlements techniques sont remis en séance prenant en compte les modifications de dates des jeux ; ceux-ci se dérouleront du 30 juillet au 6 août 2010.

Le tableau des échéances à respecter est distribué.

Il est rappelé la nécessité de prévoir un encadrement mixte dans chacune des disciplines sportives et de jeunesse, ainsi que pour la désignation du chef de délégation et de son adjoint.

## **VII Dossier de candidature des Comores pour les 8<sup>èmes</sup> Jeux de la CJSOI en 2012**

Le représentant des Comores rappelle le projet présenté par son pays lors de la réunion des experts d'avril 2009 et présente un nouveau projet qui apporte les modifications suivantes :

- ajout d'une nouvelle discipline sportive : basket-ball masculin,
- augmentation de l'effectif maximum de chaque délégation porté de 77 à 93 participants.
- transfert du volley-ball et du basket-ball à l'île d'Anjouan.

Ce nouveau projet est l'occasion d'un débat entre les experts des différents pays qui met en évidence :

- la reconnaissance unanime des pays membre pour les efforts réalisés par Les Comores afin de présenter un projet réaliste pour l'organisation des 8<sup>èmes</sup> jeux de la CJSOI,
- le constat que le premier projet tenait compte de la disponibilité des installations sportives existantes alors que le deuxième projet suppose de finaliser la construction d'une installation sportive à Anjouan,
- des interrogations sur différents points qui méritent d'être précisés ou approfondis : les conditions d'hébergement et de

restauration, l'état des sites d'entraînement et de compétition, l'organisation du service médical en Grande Comore et à Anjouan, les modalités de transfert entre les deux îles.

A l'issue de ce débat la réunion des experts décide de proposer à la réunion ministérielle de :

- reconnaître la détermination de l'engagement des Comores à organiser les 8èmes jeux de la CJSOI et d'encourager Les Comores à poursuivre sa démarche,
- de conserver, pour l'instant, le 1<sup>er</sup> projet présenté par Les Comores ; le nouveau projet présenté lors de la présente réunion des experts devant faire l'objet d'approfondissements et pourrait être représenté lors de la prochaine réunion des experts,
- de proposer aux Comores l'appui et l'accompagnement d'un comité restreint d'experts afin de les aider à finaliser complètement leur projet. Ce comité restreint pourrait être désigné par le secrétaire général de la CJSOI en concertation avec Les Comores.

### **VIII-Débat sur le questionnaire complété par les pays membres sur les analyses et recommandations de l'audit de la CJSOI.**

Monsieur Eric ANERPHIE, président de séance, rappelle l'évaluation de l'action de la CJSOI qui s'est déroulée en 2004 et le souhait, formulé lors de la dernière réunion des experts, de faire le point sur les recommandations qui avaient été élaborées au cours de cette évaluation. C'est dans cet objectif qu'un questionnaire a été adressé à tous les pays par le secrétaire général. Celui-ci communiquera aux pays les différentes réponses.

M. Bruno PROCHASSON présente une synthèse des réponses au questionnaire (remise en séance) qui fait apparaître :

- un accord unanime pour conserver les objectifs généraux et spécifiques (sport et jeunesse) de la CJSOI,

- le souhait de maintenir les différentes recommandations formulées pour l'élaboration des programmations, les outils utilisés pour celles-ci ainsi que les modalités d'engagement et de suivi des actions,
- une relative dispersion des propositions présentées par les pays membre quant aux domaines et aux types d'actions jugés prioritaires,
- des propositions nouvelles qui méritent des approfondissements : meilleure cohérence des programmations sur plusieurs années en lien avec les disciplines programmées aux jeux, mieux repérer les thèmes d'actions ayant une dimension régionale, retravailler les priorités et les typologies d'actions proposées, élaborer des modalités de mise en œuvre de suivi des actions, comme par exemple de recommander la création au sein de chaque ministère d'une cellule de suivi.

Compte tenu de ces propositions l'assemblée des experts, après débat, propose que le secrétaire général organise entre les pays membre un approfondissement de cette réflexion afin que soit présenté, lors de la prochaine réunion des experts, un nouveau document d'orientation.

### **IX-Bilan financier 2008 (compte analytique)**

Le secrétaire général de la CJSOI rappelle que le compte analytique en annexe donne les détails des dépenses et recettes de la CJSOI.

Il informe que le solde financier est de 54 950 € (au 30 octobre 2009) réparti de la façon suivante :

- cotisations : 7 000 €
- fonds commun : 18 500 €
- CONFES : 29 450 €

Il précise que tous les pays membre sont à jour de leurs cotisations, à l'exception de Madagascar en raison de la situation particulière qui prévaut dans ce pays. Toutefois Madagascar a fait savoir que sa situation financière serait régularisée dès le début 2010.

### **X-Date et lieu des prochaines réunions**

**Réunion des experts** : 13, 14 et 15 Avril 2010 à Maurice.

**Réunion ministérielle** : 02 et 03 Août 2010 à La Réunion (à confirmer)

### **XI-Questions diverses**

#### ***Participation de Djibouti aux actions de la CJSOI :***

Mr Wahib Hamadou et Mr Robleh soulignent le fait que Djibouti ne participe pas à certaines actions proposées par la CJSOI alors même que leur pays a affirmé sa volonté politique gouvernementale en matière de jeunesse et de sports (mise en place de fonds, construction d'infrastructures sportives etc...) et le souhaite que cette politique soit accompagnée par la CJSOI pour répondre aux attentes et aspirations de la jeunesse de plus en plus exigeantes.

Ce constat découle notamment du coût élevé du billet d'avion, compte tenu de sa position géographique par rapport aux pays membre.

La délégation de Djibouti, consciente que des efforts particuliers ne peuvent pas être faits dans tous les domaines, souhaite néanmoins qu'une attention particulière soit apportée pour leur participation aux actions de formation.

Lors du débat engagé sur cette question le secrétaire général rappelle les difficultés rencontrées pour l'émission des billets d'avion avec certaines compagnies aériennes desservant Djibouti

ainsi que le choix proposé pour certaines actions de privilégier l'envoi d'experts pour des formations à Djibouti plutôt que le déplacement de stagiaires.

Afin de faciliter une meilleure participation de Djibouti aux actions de formation d'autres pistes de réflexion sont évoquées comme le financement d'au moins un participant aux actions qui seraient jugées prioritaires par ce pays ainsi que la recherche d'un meilleur équilibre des participants de Djibouti par rapport aux participants des autres pays.

### ***Missions des CTS de La Réunion :***

Le représentant de La Réunion rappelle la possibilité d'envoyer dans les pays membres des cadres techniques sportifs (CTS) pour des actions de formation.

Aucune demande nouvelle n'est présentée, à ce titre, par les pays membre.

### **XII-Adoption du compte rendu de séance**

Après lecture par le secrétaire général, le présent compte rendu est adopté à l'unanimité par les participants.

Fait à Djibouti le 8 décembre 2009.

**Le secrétaire général**

M. Ram Lollchand

**Le président de séance**

M. Eric Arnéphie